

Spécialisation en oncologie

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 Mettre en oeuvre le projet de soins chez des clients, y compris les prestations techniques spécifiques à l'oncohématologie

Code	PAON1S14	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	24 C	Volume horaire	624 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laura VAUDON (laura.vaudon@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be)		
Coefficient de pondération	240		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant.e.s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier.e en Oncohématologie. Il s'agit de contextes où l'infirmier.e collabore en interdisciplinarité. L'infirmier.e spécialisé.e est amené à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en œuvre des interventions sur rôle propre et avec prescription médicale conformément à la liste d'acte.

Mises en pratique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **C1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 C1.1 S'engager dans un développement personnel et dans son projet de formation professionnelle
- 1.2 C1. 2 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 C1. 3 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages en adoptant une attitude réflexive
- 1.4 C1. 4 Se positionner en tant que professionnel responsable ayant une expertise en oncologie
- 1.5 C1. 5 Développer son intelligence émotionnelle
- 1.6 C1. 6 Intégrer les principes de la pratique infirmière en oncologie fondée sur des données scientifiques probantes

Compétence 2 **C2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 C2. 1 Respecter la déontologie propre à la profession
- 2.2 C2. 2 Exercer un avis critique à l'intérieur du cadre éthique en regard de ses valeurs personnelles et professionnelles
- 2.3 C2. 3 Respecter la législation et les réglementations institutionnelles

Compétence 3 **C3 : Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**

- 3.1 C3. 1 Programmer les actions logistiques et humaines indispensables à la continuité des soins
- 3.2 C3. 2 Collaborer avec le patient, les proches et les différents intervenants de l'équipe interdisciplinaire
- 3.3 C3. 3 Participer à la démarche qualité en mobilisant les ressources de l'environnement professionnel
- 3.4 C3. 4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 4 **C4 : Concevoir des projets de soins infirmiers individualisés**

- 4.1 C4. 1 Recueillir et sélectionner les informations pertinentes en tenant compte de l'histoire singulière de chaque patient
 - 4.2 C4. 2 Identifier les problèmes de santé réels et potentiels en tenant compte de l'impact du cancer sur le malade et ses proches
 - 4.3 C4. 3 Fixer des objectifs de soins adaptés au contexte
 - 4.4 C4. 4 Prioriser les interventions de soins en adéquation avec les ressources du patient et de ses proches
 - 4.5 C4. 5 Planifier les interventions de soins en adéquation avec les ressources du patient et de ses proches
 - 4.6 C4. 6 Evaluer la démarche et les résultats des interventions et réajuster le plan de soins
- Compétence 5 **C5 : Assurer une communication professionnelle**
- 5.1 C5. 1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes en utilisant les outils et un vocabulaire appropriés
 - 5.2 C5. 2 Utiliser les outils de communication existants et les adapter à l'évolution psychique, physique, spirituelle du patient et de ses proches
 - 5.3 C5. 3 Initier et réaliser l'éducation thérapeutique du patient et de ses proches sur base de l'empowerment (auto-détermination)
 - 5.4 C5. 4 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interdisciplinaire
 - 5.5 C5. 5 Développer une relation thérapeutique en tenant compte du contexte et de la singularité de la situation
- Compétence 6 **C6 : Réaliser les interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit et /ou confié**
- 6.1 C6. 1 Accomplir des prestations de soins dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, du curatif, du palliatif et de la réadaptation
 - 6.2 C6. 2 Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social, familial, psychoaffectif, institutionnel, d'urgence et de fin de vie
 - 6.3 C6. 3 Intégrer le concept de soins supportifs lors de la réalisation des soins

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e pratiquera le plus de soin possible en Oncohématologie : à l'école et dans les lieux de stages, sous couvert d'encadrement et de validation des étapes de la technique.

L'étudiant.e respectera les règles d'hygiène et d'asepsie nécessaire à ces techniques.

L'étudiant respectera les procédures des techniques et les surveillances en lien avec les traitements en Oncohématologie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAON1S14·	Mettre en oeuvre le projet de soins chez des clients, y compris les prestations techniques spécifiques à l'oncohématologie	624h / 24 C
-----------	--	-------------

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	600 h
Prestations techniques, y compris administration des traitements	12 h
Tutorat	12 h

Contenu

- Pratique autour des isolements, habillage/déshabillage
- Manipulation matériel en lien avec les cytostatiques
- Rappel règles de sécurité en lien avec les cytostatiques
- Ouverture/fermeture PAC et PICC/MID Line
- Pratiques de soins dans les unités de terrain

Démarches d'apprentissage

- fiches techniques
- pratiques
- encadrement à l'école et sur le terrain
- vidéos

- firmes

Dispositifs d'aide à la réussite

- pratiques régulières et sur demande si besoin est
- fiches techniques à disposition
- cours pratiques
- stages variés

Sources et références

- Barbu C, Bugeia S, Desruennes E. Les chambres implantables pour accès veineux en oncologie : complications et prévention. Bull Infirm Cancer. 2013 Mar;13(1):9-16.
- Cals L, Brault P, Le Neurès K. Processus tumoraux: UE 2.9. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson; 2013.
- D'Haese S. Manuel de base en oncologie pour le personnel infirmier. Standaard. Antwerpen [Belgique] : Standaard; 2010. 166 p.
- Prudhomme C, Jeanmougin C, Morel N. Processus tumoraux: UE 2.9. Paris: Maloine; 2012.
- Siddu D.: UE 32 Formuler des plans de soins - Focus onco-hématologie, AA : Pathologies et soins infirmiers spécifiques en onco-hématologie. •Année académique 2018-2019 - BIRSG3
- Verdun-Esquer, C., Atge, B., Videau, N., Delva, F., Leclerc, I., Goujon, Y., & CanalRaffin, M. (2017). Exposition du personnel des établissements de soin aux médicaments anticancéreux : de l'évaluation à la prévention. Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement, 78(6), 523-534
- Wildgruber M, Lueg C, Borgmeyer S, Karimov I, Braun U, Kiechle M, et al. Polyurethane versus silicone catheters for central venous port devices implanted at the forearm. Eur J Cancer. 2016 May;59:113-24.
- PROCOLES UTILISÉS ET CONSULTÉS :
- Le port-à-cath. Protocole interne du Grand Hôpital de Charleroi dispensé dans le cadre des formations internes présentées par Van den Broucke A. et Siddu D. (aspects théoriques et ateliers pratiques) : Contenu et photos
- Cathéter veineux central 'Picc Line' chez l'adulte Version 01 Approuvé le 07/03/2016 par le Comité d'Hygiène Hospitalière du Grand Hôpital de Charleroi : Contenu
- Protocole interne du GHdC (Grand Hôpital de Charleroi) rédigé par le Dr Pranger D. et l'infirmier en chef du service d'hématologie Lixon A : Contenu
- LIENS INTERNET :
- Bonnes pratiques d'utilisation des PICC - Introduction :
- http://www.omedit-centre.fr/PICC_web_gen_web/co/module_PICC.html
- <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01314831/document>
- <http://www.urps-infirmiers-paysdelaloire.fr/files/00/00/56/00005644-b67d81ca359e16def7fbae2a8380cedd/livretpicc-line.pdf>
- <https://www.hug-ge.ch/procedures-de-soins/catheter-chambre-implantable-davi-cadre-general>
- <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4372306/>
- <https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/commission-technique-delart-infirmier>
- CAPSULES VIDÉOS :
- <https://www.youtube.com/watch?v=8XNwleIW0EE>
- <https://www.youtube.com/watch?v=qwcEIKS4eDo>
- <https://www.youtube.com/watch?v=DvtxR-fl0a8>
- <https://www.youtube.com/watch?v=0gz2mN42PR0>
- <https://www.atousante.com/risques-professionnels/soignants-risques-chimiques/cytostatiques-exposition-personnel-soin/exposition-soignants-cytostatiques/>
- <https://www.cdc.gov/niosh/topics/hazdrug/antineoplastic.html>
- <https://www.atousante.com/risques-professionnels/soignants-risques-chimiques/cytostatiques-exposition-personnel-soin/risques-cytostatiques-pour-sante/>
- https://pharmacie.hug.ch/rd/publications/lzk_vigitox_fph.pdf
- 20170908_M_Fleuri_et_C_Fernandez.pdf
- Baghadi, N. (2017). Isolement protecteur 2017 : Quelles mesures pour maîtriser le risque infectieux chez les patients immunodéprimés. CHRU de Lille.
 - Centre hospitalier universitaire Godinne. (2017). Accès et hygiène chambres d'isolement protecteur - service hématologie : programme CSH. CHU UCL Namur.
 - Centre hospitalier universitaire Godinne. (2017). Greffes CSH et isolement protecteur : principes généraux. CHU UCL Namur.

- Cliniques universitaires Saint-Luc. (2019). Habillage du personnel des CUSL pour l'unité 56. Saint-Luc UCL Bruxelles.
- Grand Hôpital de Charleroi. (2020). Instructions pour entrer en ZAC. GHDC.
- Lelimoizin, Y-V. (2018). Quelles mesures de protection pour les patients immunodéprimés?.
- Société française d'hygiène hospitalière. (2016). Recommandations : quelles mesures pour maîtriser le risque infectieux chez les patients immunodéprimés?. SF2H.
- Société française d'hygiène hospitalière (2011). Recommandations : Risque infectieux fongique et travaux en

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- powerpoints
- vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation par compétences : évaluation continue d'année.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignant.e.s responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions, et aux directives de stage transmises lors des infos stage et disponibles sur ConnectED

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	continue	Stg	100	Stg	aucune

Stg = Stages

Dispositions complémentaires

La validation des 6 compétences est notifiée au terme du parcours continu de l'étudiant.e.

L'évaluation des compétences est diagnostique et centrée sur la collecte d'indicateurs évaluant les niveaux de maîtrise des critères : L'étudiant.e a la possibilité à différents moments de son parcours de démontrer la maîtrise de ses compétences.

La note finale attribuée à chaque compétence sera déterminée par le conseil de stage. Elle tiendra compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

Dans le cadre de l'évaluation par compétences, le parcours de stage de l'étudiant.e est continu et ne peut être substitué par une évaluation ponctuelle.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).